

-=-=-=-=-

La SAFER de GUADELOUPE porte à la connaissance du public qu'elle envisage d'attribuer les biens désignés ci-après :

➤ **BIENS FONCIERS RURAUX EN PLEINE PROPRIETE :**

Commune de PETIT-BOURG :

- * Lieu-dit «Chemin des Mangles» - référence cadastrale AC 254 - surface de 1 ha 02 a 50 ca environ - PLU : Ap / Ah - parcelle libre bâtie
- * Lieu-dit « Chemin Hauteurs Lézarde» - référence cadastrale BN 702ppF1 (devenu BN 733) - surface de 1 ha 23 a 45 ca environ - PLU : N - parcelle libre

Commune LE MOULE :

- * Lieu-dit « Route de Gondrecourt» - référence cadastrale BL 835 - surface de 21 a 03 ca environ - PLU : A - parcelle libre

➤ **BIENS FONCIERS EN CONVENTION DE MISE A DISPOSITION :**

Commune de POINTE-NOIRE :

- * Lieu-dit « Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF1 - surface de 12 ha 82 a 91 ca environ - PLU : 2AU / N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit « Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF3 - surface de 4 ha 54 a 88 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit « Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF4 - surface de 5 ha 00 a 00 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit « Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF5 - surface de 3 ha 71 a 47 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit «Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF8 - surface de 3 ha 87 a 14 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit « Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF10 - surface de 2 ha 29 a 87 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit «Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF12 - surface de 5 ha 00 a 00 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit «Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF13 - surface de 5 ha 97 a 80 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit «Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF14 - surface de 5 ha 14 a 99 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit «Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF15 - surface de 5 ha 00 a 00 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit « Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF16 - surface de 5 ha 70 a 87 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit « Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF17 - surface de 5 ha 00 a 00 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit «Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF18 - surface de 5 ha 00 a 00 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit « Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF19 - surface de 7 ha 18 a 54 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit «Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF20 - surface de 17 ha 45 a 13 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit «Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF21 - surface de 11 ha 31 a 68 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit « Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF22 - surface de 5 ha 68 a 55 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit « Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF23 - surface de 3 ha 07 a 43 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)
- * Lieu-dit «Chemin de Saint Léon» - référence cadastrale BH 190ppF24 - surface de 2 ha 37 a 57 ca environ - PLU : N - parcelle libre destinée à l'activité agricole sous couvert forestier - (parcelle soumise à autorisation de défrichement)

➤ **BIEN FONCIER AGRICOLE EN PLEINE PROPRIETE LOT JARDIN :**

Commune LE MOULE:

- * Lieu-dit « Route de Saint Guillaume » - référence cadastrale BK 713 - surface de 23 a 12 ca environ - PLU : A - parcelle occupée

➤ **AUTRES BIENS FONCIERS EN PLEINE PROPRIETE :**

Commune de SAINTE-ROSE :

- * Lieu-dit «Belle Plaine» - référence cadastrale AZ 531ppF1 (devenu AZ 1723) - surface de 13 a 60 ca environ - PLU : UG - parcelle occupée bâtie
- * Lieu-dit «Belle Plaine» - référence cadastrale AZ 531ppF2 (devenu AZ 1724) - surface de 59 a 63 ca environ - PLU : UG/A - parcelle libre
- * Lieu-dit « Montgommier» - références cadastrales BE 307 - surface de 28 a 43 ca environ, BE 358 - surface de 12 a 49 ca (surface totale de 40 a 92 ca) - PLU : UG/N - parcelles libres [Cession en une seule unité foncière]

Commune de BAIE-MAHAULT :

- * Lieu-dit «Fond Budan» - référence cadastrale BE 552ppF2 (devenu BE 838) - surface de 10 a 50 ca environ - PLU : 1AUb - parcelle libre

Commune LES ABYMES :

- * Lieu-dit «Pages» - référence cadastrale BY 582ppF2 (devenu BY 776) - surface de 9 a 00 ca environ - PLU : 1AUp - parcelle libre
- * Lieu-dit «Caduc» - référence cadastrale AH 501 - surface de 24 a 96 ca environ - PLU : UGn - parcelle bâtie (présence de vestiges de bâtiment à usage d'habitation)

Commune d'ANSE-BERTRAND :

- * Lieu-dit «Fond Rose» - référence cadastrale AK 693 - surface de 12 a 60 ca environ - PLU : U2 - parcelle libre

Une fiche de candidature est à retirer et retourner à la SAFER avant le délai ci-après. A noter que seules les candidatures complètes seront acceptées.

Pour les biens fonciers agricoles, un dossier complet signifie une fiche de candidature remplie et signée accompagnée des documents annexes demandés et d'un chèque de banque de 20% du montant de la vente.

Pour les biens en CMD, un dossier complet signifie une fiche de candidature remplie et signée accompagnée des documents annexes demandés et d'un chèque correspondant au montant du loyer annuel.

Pour les autres biens fonciers, une TVA de 8,50% du prix de vente est appliquée, le dossier sera considéré complet lorsque la fiche de candidature sera remplie et signée accompagnée des documents annexes demandés. Lors du dépôt de toutes candidatures, il sera exigé du candidat que la parcelle est faite l'objet d'une visite par confirmation écrite.

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature par courrier au plus tard le **Vendredi 4 octobre 2024** (cachet de la poste faisant foi) à SAFER DE GUADELOUPE - Immeuble Patio de Houelbourg - Z.I. de JARRY - B.P. n° 2063 - 97192 JARRY CEDEX.

Passé ce délai et sans confirmation de la visite, les demandes ne seront pas prises en considération.

Cet avis peut être consulté sur le site de la Préfecture de Guadeloupe : <http://www.guadeloupe.gouv.fr>, du quotidien local **FRANCES-ANTILLES** et également sur le site de la SAFER <http://www.safer-guadeloupe.com>. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.

Pour la SAFER,
Le Président Directeur Général